



Les courses d'un Événement approuvé d'Athlétisme Canada peuvent être évaluées pour l'obtention du label Course compétitive et du label Course d'élite. L'organisateur peut remplir une évaluation en ligne de leurs pratiques organisationnelles compétitives et d'élite, afin de déterminer si la course répond aux normes pour obtenir le label. Le label Course compétitive est octroyé à une course (ou à chaque course séparément) faisant partie d'un Événement approuvé. L'évaluation consiste en 15 questions pouvant pour la plupart être répondu par Oui ou Non, soit 9 questions pour le label Course compétitive et 6 autres pour le label Course d'élite. Les normes se trouvent ci-dessous.

Après avoir rempli le questionnaire, l'organisateur de l'événement sera informé si la course répond aux normes du (des) label(s). Une course qui répond aux normes recevra un insigne numérique afin de pouvoir l'apposer sur le matériel promotionnel. La course sera incluse dans le calendrier d'Athlétisme Canada sous l'appellation du label. Si une course ne répond pas aux normes, Athlétisme Canada offre des ressources et du soutien pour permettre à l'organisateur de la course de répondre aux normes dans le futur.

Les labels Course Compétitive et Course d'élite représentent les moyens principaux par lesquels Athlétisme Canada reconnaît et soutient les courses qui aident à développer les collectivités, promeuvent et célèbrent la course sur route, sont sécuritaires, bien organisées et solides sur le point de vue technique, et qui offrent aux participants une expérience formidable. Le processus de demande de label vise à aider les organisateurs de course à réviser leurs activités actuelles, ainsi qu'à instaurer de bonnes pratiques dans le milieu afin d'améliorer la qualité globale des événements.

Les items suivants représentent les normes requises pour obtenir le label Course compétitive d'Athlétisme Canada pour 2016.

1. L'événement a obtenu le label d'Événement approuvé.
2. Le parcours de la course est mesuré précisément, et certifié par Athlétisme Canada.
3. La course comporte un véhicule de tête (auto ou bicyclette) pour situer les meneurs et leurs indiquer le chemin à suivre.
4. La course comporte des marques de distance à tous les kilomètres ou milles.
5. La ligne d'arrivée est clairement marquée au sol, avec des marques visibles à au moins 100 mètres de l'arrivée.
6. Tous les participants qui terminent la course enregistrent un temps précis en utilisant un système de chronométrage électronique.
7. Le temps calculé suite au signal de départ est utilisé dans les résultats officiels et pour la remise des prix (règle 165.24 de l'IAAF).
8. Tous les participants peuvent consulter les résultats complets, gratuitement.
9. Les résultats complets sont publiés selon l'ordre d'arrivée.

Les items suivants représentent les normes requises pour obtenir le label Course d'élite d'Athlétisme Canada pour 2016.

1. La course fait partie d'un Événement approuvé d'Athlétisme Canada et répond aux normes du label Course compétitive.
2. La course comporte un coordonnateur assigné aux athlètes d'élite.
3. Le parcours comporte une dénivellation d'au plus 1 m/km.



4. Le parcours comporte une ligne d'arrivée et une ligne de départ distantes l'une de l'autre d'au plus 50 % de la distance de la course.
5. Une réunion technique expliquant les aspects techniques de la course a lieu pour les coureurs d'élite, les coureurs invités et les autres coureurs qui devraient lutter pour obtenir un prix.
6. La réunion technique a lieu au moins 2 heures avant le départ, et apparaît à l'horaire publié de l'événement.